ITUC CSI IGB

European Trade Union Confederation [ETUC]
Confédération européenne des syndicats [CES]

TUAC
TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT

Confédération Syndicale Internationale (CSI)[i]
Confédération Européenne des Syndicats (CES) [ii]
Commission Syndicale Consultative auprès de l'OCDE (TUAC)[iii]

Déclaration syndicale pour la COP13[iv]

Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC)
Bali, Indonésie (3 -14 décembre 2007)

Ce document est disponible sur: http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_12Bc.FR.pdf

Introduction

Le changement climatique n'est plus du domaine de l'hypothèse, c'est devenu un fait évident et dérangeant de la vie quotidienne dont les effets se feront encore sentir par de nombreuses générations à venir. Une série d'études scientifiques, telles que celles du GIEC[1] ou du GEO4[2] a confirmé les effets tangibles qui se feront sentir sur des millions de communautés de travailleurs et sur leurs lieux de travail. Des sécheresses, des inondations et des maladies endémiques et infectieuses ne sont que quelques-uns des nombreux effets ou effets secondaires associés au changement climatique.

Néanmoins, nous ne pouvons pas nous laisser aller à l'inaction en acceptant des visions apocalyptiques du monde à venir. Nous sommes arrivés à une croisée de chemins importante, et nous avons encore les moyens de prendre des décisions sur le type d'avenir que nous voulons réserver aux générations à venir. L'histoire nous jugera sur la manière dont nous aurons exercé notre pouvoir de décision et opéré les choix qui sont encore à notre portée. Saurons-nous vraiment relever ce monumental défi ?

Les syndicats souhaitent que nous acceptions de relever ensemble ce défi, par une action commune et solidaire.

Nous soutenons résolument le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-Moon qui affirme que « Nous pouvons transformer la nécessité en vertu ; nous pouvons suivre des chemins nouveaux et plus porteurs pour produire, consommer et jeter. Nous pouvons promouvoir des industries propres pour favoriser le développement et la création d'emplois, même en réduisant les émissions. Nous pouvons ouvrir une ère nouvelle de partenariat international qui nous aidera à œuvrer ensemble sur la vague montante d'un développement favorable à l'environnement. » [3]

Nous lançons ici un appel à l'engagement. En tant que syndicats représentatifs du Nord et du Sud, nous invitons les autres acteurs réunis à Bali à se joindre à nous pour convaincre

---

[1] i. La Confédération Syndicale Internationale (CSI) représente 168 millions de travailleurs, homes et femmes de 153 pays et territoires et compte 305 membres affiliés. info@ituc-csi.org
ii. La Confédération Européenne des Syndicats (CES) représente 82 Confédérations Syndicales nationales de 36 pays européens, ainsi que les 12 fédérations industrielles européennes, pour un total de 60 millions de membres, plus les organisations observatrices de Macédoine et Serbie - etuc@etuc.org
iii. La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) représente 58 syndicats nationaux dans 30 pays industrialisés de l'OCDE qui représentent ensemble quelque 66 millions de travailleurs. tuac@tuac.org.
iv. Cette proposition au COP13 a été revue par le Groupe de travail syndical sur le changement climatique, composé d'organismes syndicaux représentant des travailleurs de toutes régions, de tous continents et secteurs.
Le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Changement Climatique est composé de scientifiques venant du monde entier. Le GIEC analyse de manière exhaustive, objective, ouverte et transparente des informations socio-économiques sur les risques du changement climatique, l'adaptation face à ce phénomène et sa réduction. Plus de 2500 scientifiques ont participé à l'élaboration de leur dernier rapport, the Fourth Assessment Review (Quatrième rapport d'évaluation) édité en Novembre 2007.

[2] PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) Avenir de l'environnement mondial: L'environnement pour le développement, Octobre 2007.

[3] Ban Ki-moon, Lors du lancement du Quatrième rapport d'évaluation du GIEC le 17 novembre, 2007.

les pays développés de prendre des mesures sérieuses de réduction des émissions. Il n'est plus crédible, ni acceptable d'affirmer que la croissance ou la création d'emplois risque d'en pâtir. Les raisons qui poussent à l'atermoiement ne sont plus acceptables.

Le principal défi que doit relever la COP13 est d'établir un mandat ambitieux qui oblige tous les pays à s'engager plus fortement dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), tout en gardant à l'esprit les diverses responsabilités et les capacités respectives des pays en développement et leur besoin d'assistance internationale. Nous sommes de plus en plus conscients que les pays en développement – en particulier ceux qui sont devenus ou deviendront les principaux émetteurs de GES - devront être impliqués activement dans ces décisions.

Ici à Bali, notre objectif est de défendre et de soutenir les plus vulnérables, dans ce que nous espérons être un processus de « transition juste ». La justice, les droits, la protection sociale et la formation sont les caractéristiques de ce processus pour un avenir durable. Les droits des femmes et des jeunes doivent être partie intégrante de ces points de départ.

Les syndicats lancent ici un appel à l'action. En tant que représentants de plusieurs millions de travailleurs, nous formons, avec eux, un élément des nombreuses solutions qui s'imposent aujourd'hui ; assurément, nous sommes doublement responsables envers l'environnement et la société. A tous niveaux, - national, secteur économique et lieu de travail – les travailleurs et les syndicats continuent de préconiser une société plus juste, responsable de son environnement et respectant les droits de l'homme et le droit du travail.

En tant que syndicats, nous sommes persuadés que Bali marquera le début d'un processus nouveau et plus ambitieux de changement social, où les esprits et les cœurs aspireront à sauver la planète, sur la base d'un respect solidaire et mutuel.

Nous croyons que la nature même de notre tissu social nous permettra à tous d'œuvrer ensemble à des transformations pratiques. Nous appelons solennellement les gouvernements et les autres acteurs à relever ces défis et à nous rejoindre sur ce chemin historique.

Table des matières

Les syndicats soutiennent un accord de Kyoto II ambitieux (#1-#7)

Un avenir plus vert ! : Défis et opportunités pour l'atténuation du changement climatique (#8-#14)

- Effets sur l'emploi des politiques de lutte contre le changement climatique
- Il est temps de favoriser les emplois verts
- Certains secteurs devront faire face à d'énormes défis

Adaptation: Lutter contre la pauvreté, créer des emplois décents, lancer des initiatives de solidarité (#15-#26)

- Créer une solidarité internationale, nationale & locale
- Les impacts positifs sur l'économie, sur la réduction de la pauvreté et sur l'emploi

Se lancer dans une transition EQUITABLE (#27-#35)

- Pourquoi une transition est-elle nécessaire ?
- Protéger les moyens d'existence des travailleurs
- Protéger la vie économique des communautés

Ouvrir le dialogue, renforcer les pouvoirs des partenaires sociaux (#36-#40)

Financer les politiques de lutte contre le changement climatique (#41-#46)

Le lieu de travail : un champ d'action face au changement climatique (#47-#54)

Choix technologiques et responsabilités sociales (#55-#60)

Remarques finales (#61-#62)

Les syndicats soutiennent un accord de Kyoto II ambitieux

Les syndicats sont convaincus que le monde entier doit rassembler ses forces pour lutter contre le changement climatique avec la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique.

1. Sécuriser un nouveau Protocole de Kyoto post 2012 représente le défi le plus important auquel fait face la communauté mondiale. En tant que syndicats, nous sommes persuadés que Bali marquera le début d'un processus nouveau et plus ambitieux de changement social, où les esprits et les cœurs aspireront à sauver notre planète, sur la base d'un respect solidaire et mutuel.

En juin 2007, le Conseil Général du CSI a souligné l'urgente nécessité de s'attaquer au changement climatique et d'en faire une priorité pour le nouvel internationalisme syndical.

2. Les syndicats estiment que le nouvel accord devrait limiter l'augmentation globale de la température moyenne à moins de 2°C, pour ouvrir la voie, de manière sûre et durable, à la réduction mondiale des émissions de GES.

En cohérence avec cet objectif fondamental, les syndicats recommandent vivement aux gouvernements de la CCNUCC réunis à Bali de suivre le scénario du GIEC qui consiste à contenir l'augmentation mondiale de la température à moins de 2°C et à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 85 % d'ici à 2050.

Le GIEC affirme que nous n'avons que quelques années devant nous pour éviter les pires effets du changement climatique. Un changement rapide permettant de se diriger vers une économie mondiale sans carbone représente un défi considérable auquel les travailleurs et syndicats doivent faire face dans les pays développés et en développement. La capacité d'adaptation nécessaire doit être assurée partout, en particulier dans les pays en développement.

3. Suivant le principe de 'responsabilités communes mais différenciées' tous les pays doivent jouer un rôle dans le prochain accord de Kyoto, rôle basé sur l'état de développement économique et social de chaque pays.

- Pays développés : devraient accepter une nouvelle diminution significative des émissions de CO2 à court terme : le résultat d'un engagement des pays de l'Union Européenne à réduire de 30 % (base 1990) les émissions de CO2 d'ici à 2020 (sous condition d'un nouveau traité international) peut être un repère valable dans la prise d'engagement des pays développés, un projet international sur le Commerce d'émissions formant la pierre angulaire de cette stratégie.

- Pays en développement : les pays en développement les plus avancés peuvent adopter progressivement des mesures de prévention, de réduction, de stabilisation ou d'augmentations contrôlées des GES, par ex. en fixant des objectifs sur l'utilisation des énergies renouvelables, la capture du carbone, la lutte contre la déforestation et le développement des systèmes de transports en commun.

4. Critères du partage de la charge de réduction des émissions de GES. Le partage de la charge doit se faire en suivant le principe des responsabilités communes mais différentiées et en tenant compte des critères d'équité, basés sur les sources d'émissions de chaque pays (industrielles ou diffuses) et sur son développement économique et sociale.

- Les secteurs d'émissions diffuses devraient être analysés sur la base des émissions par tête.

- Les secteurs industriels soumis au marché du carbone devraient être analysés par des analyses comparatives ou des audits sectoriels sur la base des émissions de CO2 par tonne de produit. Cette analyse devrait chercher à promouvoir les meilleurs niveaux d'efficacité et les Meilleures Techniques Disponibles (MTD).

- Les écarts de développement entre les pays et la nécessité d'une convergence économique et sociale doivent être pris en compte.

Ces éléments seront ajustés par l'intégration d'autres différences entre les pays, par ex. la densité de population, la taille du territoire (les grands territoires ayant des besoins différents en matière de transports) et l'importance des secteurs à forte main d'œuvre et fortement émetteurs de GES, etc.

5. Emploi, cohésion sociale et transition juste.

Tout nouvel accord devrait traiter les éléments suivants :

- Effets sur l'emploi des perturbations induites par le climat, telles que les déplacements, les migrations, le chômage dans les secteurs sensibles au changement climatique et les réfugiés climatiques,
- Effets sur l'emploi de la mise en œuvre des mesures d'adaptation (par ex. investissements dans les infrastructures ou les transformations dans la production) et
- Effets sur l'emploi des mesures de réduction des GES.

6. Les transitions d'emploi doivent être étudiées et anticipées de manière à garantir la justice sociale. Des mesures d'accompagnement (comprenant la promotion d'emplois verts décents et des systèmes de protection sociale) doivent être conçues en plus des mesures d'atténuation et d'adaptation.

Les syndicats proposent de donner à l'emploi, aux revenus et aux mesures ciblant les plus pauvres une place essentielle dans les discussions. Les impacts sur l'emploi doivent être inclus comme une variable dans tous les scénarios.

7. Les syndicats proposent la mise en place d'un processus de discussions tripartite dans chaque pays et aux niveaux de tous les secteurs pour anticiper les effets et les mesures de transition nécessaires, après avoir tenu compte de la couverture de protection sociale. La mise sur pied par les Espagnols de tables rondes afin d'établir un dialogue social, pour la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et du Plan national d'allocation de quotas (voir page 12) en est un bon exemple.

Un avenir plus vert : défis et opportunités pour l'atténuation du changement climatique

Effets sur l'emploi des politiques de lutte contre le changement climatique

8. Le Quatrième rapport d'évaluation du GIEC a attiré l'attention sur les conséquences dangereuses et irréversibles d'un changement climatique incontrôlé. Les effets sur l'économie – y compris sur l'emploi – seront catastrophiques si des mesures ambitieuses ne sont pas prises pour réduire les émissions de GES. Tandis que la protection de l'emploi a souvent été avancée par certains pays comme une raison pour ne pas s'engager dans la réduction des GES, des faits récents ont prouvé que les mesures d'atténuation du changement climatique ont des effets positifs nets sur l'emploi. Les syndicats pensent que le changement climatique représente une opportunité positive pour la création d'emplois, sur la base d'une société durable et juste.

9. De récentes estimations basées sur cinq scénarios[4] différents aboutissent à une croissance nette légèrement positive de l'emploi mondial à long terme, lorsque les pertes d'emplois dues au changement climatique sont mises en regard des emplois qui pourraient être créés. Néanmoins, les pertes d'emplois seraient attendues dans certains secteurs industriels et dans certaines régions. Globalement, la production verte créera de nombreuses opportunités d'emplois en particulier dans les domaines des sources d'énergies renouvelables, telles que le vent, les vagues, la marée et l'énergie solaire, ainsi que l'utilisation de la biomasse, la conservation de l'énergie et la technologie du charbon propre.

[4] OCDE, Environment and Employment: an Assessment. Environment Directorate (Environnement et emploi, une évaluation, Direction de l'environnement) OCDE, 2004

L'étude[5] « Alliance Apollo sur l'emploi » présente un scénario complet de politiques et de programmes de soutien dans lequel les Etats-Unis investissent 300 milliards de dollars sur 10 ans dans quatre domaines : augmentation de la diversité énergétique, investissement dans les industries du futur, promotion des bâtiments à hautes performances énergétiques, reconstruction des infrastructures publiques. Ce scénario prévoit que le seul soutien des énergies renouvelables créerait 459.189 emplois aux Etats-Unis, tandis que l'investissement total rapporterait plus de 3,3 millions d'emplois. Une autre étude montre que pas moins de 800.000 emplois pourront être créés en Europe et 235.000 dans la seule Allemagne d'ici à 2006, en particulier dans le secteur des énergies renouvelables. En Allemagne, 400.000 nouveaux emplois issus des énergies renouvelables sont attendus avant 2020.

Observatoire des énergies renouvelables et de l'emploi (ISTAS)

> Ces dernières années, l'Espagne est devenue un acteur dans le développement des énergies renouvelables. De nouvelles entreprises et de nouveaux emplois ont été créés. Pour analyser plus finement les questions liées aux énergies renouvelables, ainsi que leur dimension sociale et leurs impacts sur l'emploi, les syndicats ont mis en place le « Centre de référence sur les énergies renouvelables et l'emploi », dans le cadre de l'ISTAS (un institut pour la santé au travail et l'environnement fondé par les centres syndicaux – CC.OO). Ce centre favorise et développe les choix liés aux énergies renouvelables et est un 'observatoire' dans le cadre de l'emploi, et des problèmes de compétences sociales et professionnelles. Il encourage ces choix auprès des institutions, des secteurs et des entreprises.

10. Tandis que les pays développés doivent dès à présent donner la priorité aux réductions de GES générant des créations d'emplois, les pays en développement peuvent intégrer en priorité des politiques environnementales saines dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté et dans leurs politiques de développement. Par exemple, les effets positifs sur l'emploi d'une règlementation sur l'efficacité énergétique des constructions pourraient être un des points d'une stratégie de création d'emplois dans les économies émergentes, en contribuant à une réduction des émissions de CO2. De même, des investissements dans les transports publics pourraient créer des emplois décents, réduire simultanément l'exclusion sociale et les émissions de CO2.

11. Un des principaux défis que doit relever la COP sera de favoriser la recherche pour révéler la véritable image des effets nets sur l'emploi à long terme, grâce à des études sur l'emploi régional et par secteur. L'étude conjointe réalisée par les syndicats pour l'Europe, et détaillée ci-dessous, illustre comment des mesures concrètes peuvent être prises, afin de mieux comprendre et de planifier un changement positif. La COP 13 devrait encourager des études similaires pour d'autres régions.

L'Union Européenne évalue les synergies entre l'emploi et le changement climatique

> Cette étude réalisée par la CES, SYNDEX, l'Institut de Wuppertal et l'ISTAS analyse les répercussions potentielles sur l'emploi d'une réduction de près de 40 % des émissions de CO2 dans l'Union Européenne d'ici à 2030, comme conséquence du changement climatique. Elle examine plus spécialement quatre secteurs (production d'énergie, industries grandes consommatrices d'énergie, transport et bâtiment) dans 11 pays de l'UE. Cette étude comporte les points suivants :
>
> - Dans le secteur de la production d'énergie, l'emploi est sensible aux politiques favorisant les économies d'énergie. Néanmoins, les emplois créés suite à la mise en application de ces choix dépasseraient le nombre d'emplois à risque dans l'industrie houillère.
>
> - Dans les industries à forte consommation énergétique, les risques de transfert d'emplois à l'extérieur de l'Europe et de « fuites de carbone » engendrées par les politiques de lutte contre le changement climatique de l'UE sont réels, si l'UE met en œuvre des réductions unilatérales et ambitieuses. Ce risque peut être réduit grâce à une politique industrielle combinée à une aide publique pour des programmes de

[5] Daniel M. Kammen, Kamal Kapadia, et Matthias Fripp (2004) Mettre au travail les énergies renouvelables : Combien d'emplois l'énergie propre peut-elle générer ? Rapport RAEL, Université de Californie, Berkeley

formation en R&D et à 'un mécanisme d'ajustement aux frontières' sur les importations non couvertes par la réglementation sur le changement climatique.

- Dans l'industrie des transports, il existe un énorme potentiel de création d'emplois avec des alternatives aux véhicules routiers, mais des défis sont à relever pour le secteur automobile et les transports routiers. Le secteur du bâtiment représente une source majeure d'emplois, mais il conviendra ici de s'attaquer au problème de la formation des travailleurs dans le bâtiment durable et l'innovation et le recrutement d'une main d'œuvre suffisamment qualifiée.

Cette étude en vient à la conclusion que le résultat net sur l'emploi serait légèrement positif. Elle pointe la nécessité de mettre sur pied des politiques claires et prévisibles de lutte contre le changement climatique, de consacrer des investissements publics substantiels à la R&D, aux énergies renouvelables, à la production combinée de chaleur et d'énergie électrique, aux transports publics, à la rénovation des bâtiments, ainsi qu'à des instruments économiques bien pensés, tout en tenant compte de leur impact sur les ménages à faibles revenus et sur les industries grandes consommatrices d'énergie. L'auteur en appelle aux 'Programmes de transition d'emplois', avec des fonds suffisants et négociés avec les partenaires sociaux, de manière à anticiper, minimiser et réduire les conséquences sociales négatives pour les travailleurs des politiques d'adaptation et d'atténuation.

Il est temps de créer des emplois verts

12. Tels que définis par l'OIT, les Emplois verts sont des 'emplois décents', avec une réglementation du travail forte et de bonnes conditions de travail, mais aussi avec des émissions faibles et une grande efficacité énergétique. Les syndicats soutiennent et appellent les gouvernements à promouvoir de telles opportunités d'emplois, car elles portent la promesse de bonnes conditions de travail et de hauts revenus, tout en stimulant la croissance et en contribuant à sauvegarder le climat.

Ces 'emplois verts' poussent déjà comme des champignons. On les trouve dans des secteurs tels que la production d'énergies renouvelables, les services à forte efficacité énergétique, la fabrication d'équipements, les transports en commun, le développement urbain intelligent, la mise en valeur d'anciens terrains industriels et le recyclage.

Néanmoins, des politiques cohérentes doivent être mises en place pour accroître encore ces potentiels. Parce que les employeurs verts ne sont pas nécessairement de bons employeurs, les syndicats restent engagés dans l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, que ce soit dans les anciens ou les nouveaux secteurs. Dans les industries telles que l'exploitation des forêts ou l'agriculture par exemple, des revenus stables et convenables peuvent assurer des conditions de vie acceptables et contribuer à la protection des ressources naturelles.

L'avance des syndicats allemands en matière de Planification & de Conservation de l'Energie

Une expérience très significative a été développée en Allemagne, où la Confédération allemande des syndicats (DGB) collabore avec le gouvernement, les ONG de l'environnement et les fédérations de défense des travailleurs dans un programme de rénovation du bâtiment, pour contribuer à la protection de l'environnement tout en créant des emplois durables.

L'Alliance pour le Travail et l'Environnement vise à rénover 300.000 appartements, créer 200.000 emplois, réduire de 2 millions de tonnes par an les émissions de CO2, et réduire les factures de chauffage des locataires, des propriétaires et de l'Etat d'environ 4 milliards de dollars, par une réduction des coûts de chômage et une augmentation des impôts sur le revenu, etc. Ces effets sont aussi prévus dans une étude faisant partie d'un projet conjoint : « La rénovation d'un bâtiment – Une chance pour la protection du climat et le marché du travail » menée par Greenpeace Allemagne et le Syndicat allemand IG Bau. L'objectif immédiat est d'améliorer l'isolation de l'habitat, les technologies avancées de chauffage et l'utilisation des énergies renouvelables, telles que les systèmes thermiques photovoltaïques ou solaires.

Des milliers de nouveaux emplois ont été anticipés dans les secteurs de la construction, du chauffage, le secteur sanitaire et de la climatisation, ainsi que dans les services du bâtiment. Le financement du programme est assuré par le gouvernement allemand, qui dépensera moins de 1,8 milliards de dollars sur une période de 5 ans. En outre, un total de 8 milliards de dollars aura été rendu disponible par des crédits à des taux d'intérêts avantageux.

"L'EnergySavingFund (Fonds pour les économies d'énergie) pour l'Allemagne". L'EnergySavingFund soutient les consommateurs d'énergie dans le privé, dans le commerce et dans le public pour économiser l'énergie, non pas en réduisant l'énergie, mais en assurant une utilisation efficace de l'énergie par le consommateur final. Au total, les programmes de L'EnergySavingFund ont un impact positif net sur l'emploi, équivalent à environ 1 million de personnes/années d'ici à 2030. Chaque pétajoule servi au consommateur final fournit de nouveaux emplois supplémentaires s'élevant à environ 103 personnes/années. L'idée est la suivante : le préfinancement des activités ayant une bonne efficacité énergétique sera refinancé par les économies de coûts d'énergie.

Certains secteurs devront faire face à d'énormes défis

13. Les syndicats sont conscients que certains secteurs souffriront des mesures prises pour atténuer le changement climatique. Les industries liées à l'énergie fossile et les autres secteurs à forte consommation d'énergie se verront profondément transformés par les mesures de réduction des émissions. Il s'agit des industries sidérurgiques et de l'aluminium, des services grands consommateurs d'énergie, tels que les transports routiers.

L'étude réalisée par la Confédération Européenne des Syndicats montre par exemple que des pertes sont attendues dans l'industrie houillère et les raffineries de pétrole européennes. La fermeture de mines de charbon aura vraisemblablement des effets très importants sur l'emploi dans ce secteur.

14. Tout en acceptant que des changements sont nécessaires dans quelques secteurs, les syndicats proposent d'adopter une série de mesures de Transition juste pour éviter aux travailleurs les souffrances induites par ces transformations. Les politiques de transition doivent s'adresser en priorité aux secteurs à forte consommation d'énergie et aider au recyclage de la main d'œuvre par des programmes de formation. Dans notre exemple, des possibilités existent pour certains travailleurs des centrales à charbon de se convertir pour occuper des postes vacants dans la cogénération ou les centrales au gaz, d'autres aspects doivent être pris en considération, tels que le fait que ces postes vacants ne se situeront pas dans la même zone géographiques que les emplois perdus. On prêtera une attention particulière à la diversification économique dans les régions où des usines fermeront probablement, de sorte que les populations locales ne dépendent pas d'un seul lieu de travail.

Adaptation: Lutter contre la pauvreté, créer des emplois décents, lancer des initiatives de solidarité

Créer une solidarité internationale, nationale et locale

15. Nous savons que, même avec des réductions immédiates et radicales des émissions, notre climat va subir un changement considérable. L'ampleur de ce changement dépendra des politiques d'atténuation. Notre capacité à répondre à ces changements et à réduire notre vulnérabilité au changement du climat dépend de notre faculté à entreprendre des mesures d'adaptation urgentes.

Les syndicats ne sont pas les seuls à considérer que notre capacité d'adaptation est avant tout liée à nos revenus et à nos aptitudes. Nous expérimenterons tous les impacts négatifs du changement climatique, mais les plus vulnérables le subiront plus durement, et il en sera ainsi dans les pays développés comme dans les pays en développement. Les plus pauvres manquent souvent de ressources, d'informations et d'accès aux services qui leur permettent d'anticiper les effets du changement climatique.

16. Les peuples les plus pauvres des pays en développement supporteront un double fardeau : premièrement, la majorité des pays en développement se situe dans des régions tropicales et subtropicales, qui seront, d'après les prévisions, plus sérieusement affectés par les impacts du changement climatique : l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les petits Etats insulaires ont tous été identifiés comme des régions préoccupantes.

Deuxièmement, les pays en développement sont souvent moins à même d'affronter les effets négatifs du changement climatique : la pauvreté exacerbe et est exacerbée par les effets du changement environnemental. Les personnes vivant dans ces pays sont fortement dépendantes de ressources sensibles au climat, ont de faibles capacités d'adaptation et, pour ce qui est des plus pauvres, luttent déjà pour faire face aux événements climatiques extrêmes actuels et aux variations du climat.

17. Ces impacts alimentent le cercle vicieux de la pauvreté, en ajoutant d'autres effets négatifs pour le développement des pays pauvres. Les événements climatiques génèrent des tensions considérables dans les ménages pauvres : sécheresses, appauvrissement des ressources et raréfaction des aliments, entre autres, sont à la source ou renforcent une situation sociale et économique déjà critique (par ex. l'amoindrissement des ressources aggrave le chômage, ce qui renforce encore la migration, contribue à la perte des ressources humaines et met en danger les économies rurales).

La coopération internationale actuelle est nettement insuffisante, eu égard à l'ampleur du problème auquel les pays en développement sont confrontés. Enjeu auquel est confronté toute la planète, le changement climatique exige que la communauté internationale donne la priorité à la solidarité.

18. Les gouvernements auront un rôle très important à jouer. Ils devront s'assurer que des mesures d'adaptation responsables seront prises, à commencer par des projets de réponses et d'investissements publics, des réglementations et des directives en matière de politiques, enfin des soutiens économiques et institutionnels au secteur privé et à la société. D'autres aspects de l'adaptation, tels que des décisions majeures concernant les infrastructures demanderont une plus grande prévoyance et une meilleure planification. Certaines décisions, notamment dans le domaine de la connaissance et de la technologie, profiteront à tous.

COP13 Déclaration sur la sylviculture - International des travailleurs du bâtiment & du bois

Les forêts fournissent aux travailleurs et aux communautés leurs moyens de subsistance et leur bien-être. Les forêts doivent être gérées convenablement.

Les travailleurs de la sylviculture et leurs syndicats fournissent leur subsistance à de communautés entières, dont un grand nombre vient des régions rurales du Sud global qui continuent à connaître la pauvreté.

Un cadre politique équitable doit éliminer les mauvais choix qui placent l'existence des familles en désaccord avec la santé de la forêt.

- Impliquer les travailleurs du bois et leurs syndicats pour attaquer ensemble le problème de la pauvreté et des droits de l'homme dans le cadre des pratiques de gestion des forêts.
- Promouvoir un 'Partage équitable' des bénéfices du pays où vivent les travailleurs,
- Promouvoir des emplois, des revenus et des conditions de vie décentes,
- Réduire les besoins d'exploitation forestière, de récoltes et d'abattage des arbres non durables, en créant des marchés et des infrastructures légales pour le traitement du bois et pour les politiques d'approvisionnement du gouvernement.
- Renforcer la surveillance et la mise en application (y compris la réglementation)

Les syndicats appellent les gouvernements et la société à faire preuve de solidarité envers les plus vulnérables. Il conviendra de renforcer la solidarité internationale et d'y inclure les secours en cas d'urgence et de catastrophes, ainsi que des fonds pour des programmes d'adaptation rapides. La solidarité nationale va de pair avec une augmentation des investissements pour assurer les moyens d'existence des plus pauvres, le développement de la protection sociale, des programmes pour réduire la pauvreté et offrir des emplois décents.

Un des grands défis dans ce domaine est le problème de la mise en application par les gouvernements et leurs capacités dans de nombreux pays pauvres ou émergents. Dès aujourd'hui, la gouvernance démocratique signifiera aussi une réponse au changement climatique.

19. Des services publics de qualité et la direction forte d'un secteur public à tous les niveaux de l'administration d'un pays doivent être au cœur de la réponse global au

changement climatique. Comme nous le rappelait la revue Stern, le changement climatique est la plus grande faille du marché de l'histoire. Nous ne pouvons pas nous appuyer sur ces mêmes mécanismes de marché qui ont échoué, pour sortir de la crise. Les investissements dans l'approvisionnement en eau, dans la santé, les transports, le logement et autres infrastructures essentielles recommandés dans cette déclaration devraient renverser la tendance destructive des privatisations et des dérégulations et devraient être pris de manière responsable publiquement et démocratiquement. De même, nous devons renforcer de manière significative les investissements publics dans la recherche et le développement de nouvelles technologies, de production d'énergies propres et renouvelables, dans les sciences du climat, et dans la réponse aux catastrophes naturelles.

Les partenariats publics-publics pour le transfert de technologies dans le secteur public, par exemple, devraient être encouragés et soutenus financièrement. Les marchés publics devraient inclure des clauses relatives à la réglementation du travail et à des règles sur la durabilité.

20. Comment traduire la solidarité internationale en politiques et en actions ?

- Les syndicats considèrent que la meilleure manière pour les pays développés d'exercer leur solidarité avec les pays en développement est de réduire leurs propres émissions, de manière à limiter d'autres souffrances et changements irréversibles et en créant pour d'autres pays, les moyens de participer à ces efforts de réduction.

- Le transfert de technologies est essentiel. Malheureusement, les engagements réels dans le développement et dans le transfert de technologies propres manquent. Des mesures doivent être prises pour assurer la réalisation du mandat de la Convention et des efforts doivent être faits pour mieux ajuster le choix de technologies propres suggérées aux besoins réels des personnes dans les pays en développement. Les syndicats pensent que le transfert de technologies doit assurer le développement de la recherche et de l'innovation et améliorer les capacités installées dans les pays en développement, car elles représentent des sources de croissance durable et d'emplois.

- Orienter les flux financiers vers l'adaptation : l'eau, la santé et les infrastructures ont été identifiées comme étant les secteurs les plus vulnérables et où le besoin en investissements est urgent. Ces investissements doivent aussi prendre en compte d'autres réalités, comme l'incidence croissante du sida et autres maladies qui réduisent les capacités de fournir correctement ces services. Dans ce contexte, les flux financiers à long terme devraient être orientés vers les pays en développement, afin de leur faciliter l'adaptation au changement climatique (voir nos propositions sur le financement des politiques de lutte contre le changement climatique dans in #41-46).

Les syndicats appellent à honorer les engagements pris à Monterrey et Gleneagles, portant sur une augmentation massive de l'aide au développement, afin d'assister les pays pauvres et pour une plus grande responsabilité des gouvernements qui éviteront de reporter leurs engagements d'une année sur l'autre.

Un engagement pour éradiquer la pauvreté et promouvoir l'égalité nécessite des mesures concrètes pour inclure la dimension sociale dans la mise en œuvre du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), de la Mise en Œuvre Conjointe (MOC) et du Commerce d'Emissions. Ceci exige, entre autres, le développement d'indicateurs sociaux et autres outils reflétant les principales normes et valeurs sociales. L'implication des travailleurs est essentielle pour garantir que les projets satisferont aux critères de développement durable. En outre, la participation des travailleurs des pays en développement hébergeant des projets MDP est cruciale pour garantir la durabilité.

Le gouvernement belge, avec les syndicats belges ont montré comment ces mécanismes flexibles peuvent être utilisés pour soutenir les politiques sociales et de l'emploi.

> **Les projets MDP et MOC de la Belgique comprennent des critères sociaux et une implication des syndicats**
>
> Selon les règles actuelles pour la période 2008-2012, la Belgique doit réduire ses émissions de GES de 7,5 % (par rapport aux niveaux de 1990). Pour ce faire, elle a

inclus une série de critères sociaux dans les termes de ces appels d'offres pour acheter des quotas d'émissions de gaz à effet de serre, suivant ainsi les recommandations d'un comité technique composé de membres du gouvernement, de syndicats, d'employeurs et de représentants d'ONG. Par la mise en œuvre de ces mécanismes flexibles, les hommes politiques doivent vraiment chercher un équilibre entre les impacts économiques, environnementaux et sociaux.

Pour que ces projets soient acceptés, leurs partisans doivent respecter les principes des Directives de l'OCDE pour les Multinationales, les huit Conventions de base de la Déclaration sur les Principes fondamentaux et les Droits du travail de l'OIT, et les Conventions 155 sur la Santé et la sécurité du travail et 169 sur les Peuples indigènes et tribaux de l'OIT.

Les taux d'emplois, la qualité et le développement des compétences doivent aussi être des facteurs d'observation. Les partisans doivent montrer que leurs projets sont conformes à la réglementation du travail et assurent l'accès aux principaux services, y compris l'énergie. Ils doivent mettre au point un plan de surveillance des impacts économiques, environnementaux et sociaux de leurs projets. Là où un préfinancement des projets est souhaité, les syndicats doivent s'impliquer dans un processus de surveillance qui favorise l'implication des travailleurs et l'action des syndicats dans les pays non compris dans l'Annexe I. L'expérience montre que la conformité aux critères extensifs ne pose pas d'obstacles majeurs à un processus d'appel d'offres. Voir www.climatechange.be/jicdmtender/

Impacts positifs sur l'économie, sur la réduction de la pauvreté et sur l'emploi

21. L'adaptation au changement climatique offre l'occasion de s'engager dans de nouvelles voies pour le développement économique ; un développement qui met les hommes au centre, qui est respectueux des droits des travailleurs et de l'environnement. La recherche régionale, sectorielle et locale est nécessaire pour mieux comprendre les effets que les mesures d'adaptation pourraient avoir sur l'économie, la réduction de la pauvreté et l'emploi. Néanmoins, nous pouvons dire sans risque que les stratégies d'adaptation, en améliorant les capacités des sociétés et des économies à réagir et à s'adapter au changement climatique, n'ont pas, par essence, d'impacts négatifs sur les moyens d'existence ou l'emploi.

Alors que le changement climatique affectera l'agriculture, les forêts, les écosystèmes, la santé et les établissements des hommes, en particulier dans l'hémisphère sud, des mesures d'adaptation d'accompagnement pourraient être utilisées pour produire des effets positifs sur l'emploi, ou à tout le moins, réduire l'intensité des effets négatifs.

L'adaptation pourrait aussi fournir des occasions positives pour les secteurs à risque et pourrait même contribuer à améliorer la formation et les revenus des travailleurs. Le Plan d'adaptation national du Lesotho en fournit un exemple. Toutes les mesures d'adaptation y sont analysées en fonction de leur impact sur la création d'emplois et sur la réduction de la pauvreté, de sorte que le pays ne choisit que celles dont l'issue est positive dans ces deux domaines. Ceci est à recommander pour tous les pays, puisque la réduction du chômage est la principale priorité dans la lutte contre la pauvreté.

Les mesures d'adaptation varient selon les secteurs, mais toutes devraient inclure des clauses pour les travailleurs qui ont des emplois à risque, c'est-à-dire là où les changements de modes de production sont nécessaires pour préparer notre société et notre économie aux impacts du changement climatique.

22. **Comment l'adaptation peut-elle éviter les pertes d'emplois ?** Ce n'est qu'en adaptant les secteurs vulnérables, que nous pourrons nous assurer de perspectives durables pour l'économie. Voici des exemples pour quelques secteurs :

Dans le secteur de l'agriculture et de la forêt (où le changement climatique réduira vraisemblablement les rendements, endommagera les cultures, érodera les sols et entraînera la mort du bétail, en particulier au sud), les politiques d'adaptation devront se concentrer sur l'augmentation des activités non agricoles, sur les produits agricoles

capables de résister à une variabilité croissante des conditions climatiques, ainsi que sur les plantes et variétés d'arbres résistant à la chaleur. Le défi de la pénurie d'eau requiert de nouvelles technologies d'irrigation. Celles-ci, combinées à la promotion des carburants verts déclencheraient des investissements, mais augmenter le prix des produits agricoles. Une partie du secteur agricole nécessitera un changement considérable de l'aide de l'Etat, qui à elle seule, assurerait une production stable des denrées alimentaires. De plus, ces politiques aideront à limiter les impacts négatifs du changement climatique sur l'activité économique et donc sur l'emploi. En outre, les syndicats réaffirment la nécessité d'appliquer le principe de précaution quant à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés.

Pour ce qui concerne la santé, le changement climatique aura probablement les effets les plus graves sur les personnes âgées et vulnérables. En outre, il diminuera la productivité des travailleurs en augmentant les taux de mortalité et de morbidité pour certaines maladies. L'élévation des températures va aussi aggraver les conditions de travail des travailleurs qui exercent leur activité à l'extérieur (métiers du bâtiment, de l'agriculture et d'entretien de la voirie, par exemple). Ces effets se feront gravement sentir sur la santé et sur les capacités des services de soins et d'aide social. Les politiques d'adaptation doivent améliorer la législation relative à la médecine du travail et à la sécurité et/ou étendre les services de santé aux groupes les plus vulnérables. Ceci peut produire des résultats positifs sur l'emploi et sur les revenus des communautés touchées.

Dans le secteur du tourisme, la vulnérabilité des travailleurs peut être diminuée par des politiques qui s'orientent sur le développement d'activités touristiques différentes ou sur la promotion de la diversification économique.

23. **Comment l'adaptation peut-elle créer des emplois ?** Dans les secteurs de l'agriculture et de la forêt, l'extension des activités non agricoles, la mise en place de pépinières, de projets de reforestation et la défense des technologies locales sont des exemples de politiques qui peuvent contribuer à l'adaptation au changement climatique et créer de nombreuses opportunités d'emplois. Ces deux dernières initiatives sont bien connues pour leur potentiel à permettre aux personnes pauvres de s'assumer, en particulier les femmes et à leur donner l'occasion de participer à l'économie nationale et d'augmenter les revenus de la famille.

L'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois développe son programme de foresterie

Près de 500 millions de personnes dans le monde dépendent de la forêt pour leurs moyens de subsistance. C'est pour cette raison qu'il est urgent de mettre en regard la réduction de la pauvreté et les besoins de développement et l'exploitation durable des ressources de la forêt dans le monde. L'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) réalise plusieurs initiatives dans la gestion durable des forêts en collaboration avec ses membres affiliés au Ghana, au Burkina Faso, au Kenya, en Uganda and au Mali.

Les premières mesures ont été prises en 2000 pour promouvoir la durabilité des forêts, tout en tenant compte de ses aspects économiques, environnementaux et sociaux. Les pépinières, les bosquets, les ruches, les produits non bois de la forêt ont été organisés et favorisés pour augmenter la génération de revenus et réduire la pauvreté. Des puits ont été creusés pour un meilleur accès à l'eau potable des communautés. Les travailleurs ont été formés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité, et pour être sensibilisés aux aspects environnementaux de la forêt et de la certification. Les communautés locales, les sociétés actives dans l'industrie, les spécialistes de l'environnement et les représentants des travailleurs ont été impliqués dans la conservation et la protection des bassins de drainage et des habitats vitaux par la plantation d'espèces locales et exotiques.

L'IBB renforce activement la capacité des syndicats dans le domaine de la certification des forêts, l'objectif étant d'améliorer les normes du travail, y compris les normes essentielles de l'OIT et en y intégrant la Gestion durable des forêts. Le résultat a montré le succès d'un dialogue d'une planification large et globale.

Politique de reboisement au Ghana. Au Ghana, 80 % de la forêt a été coupé durant les cinquante dernières années. L'Union des travailleurs de la forêt et du bois du Ghana a

mené son propre projet de reboisement, afin d'amoindrir les conséquences sociales, écologiques et sur l'économie nationale d'un manque de ressources en bois pour le secteur de la forêt et du bois.

La Social Society – Sustainable Development Foundation soutient ce projet.

La zone de reboisement existante au Kokoago, Brong-Ahafo, sera étendue pour une gestion durable de la forêt. Ce projet assure l'avenir de l'industrie du bois au Ghana, maintient l'écosystème, génère des revenus pour le syndicat et augmente les compétences et les connaissances des membres du syndicat dans le cadre d'une gestion durable du bois.

24. Des opportunités d'emplois apparaîtront dans le secteur de la santé si les stratégies d'adaptation sont mises en œuvre sérieusement par les gouvernements. Comme les besoins de soins iront grandissants en raison du risque croissant de maladies, de nouvelles opportunités d'emplois apparaîtront dans le secteur de la santé. Une meilleure formation et une plus grande protection des travailleurs face à ces nouveaux risques potentiels seront nécessaires.

Conséquence des investissements dans les infrastructures, de nouveaux emplois naîtront dans le secteur du bâtiment, tels que la défense côtière, la protection contre les inondations, l'endiguement pour assèchement, l'adaptation des routes, etc. Les bâtiments, les infrastructures et les habitations devront être mieux adaptés au changement climatique, et les décisions politiques qui encouragent ces stratégies, y compris la mise aux normes des bâtiments, conduiront vers de nouveaux emplois.

25. L'adaptation offre la possibilité de renouveler les stratégies de développement, en ajoutant un élément environnemental et en sécurisant des fonds pour l'investissement dans des secteurs indispensables, tels que la santé, l'eau et les infrastructures, liés à la pauvreté et à la vulnérabilité. Les syndicats en appellent aux gouvernements pour saisir ces opportunités afin d'améliorer, de manière durable, les moyens de subsistance des personnes.

26. Les syndicats pensent que la justice liée au climat ne peut être atteinte sans une justice liée aux sexes. Le principe de l'égalité des sexes doit être adopté à tous les niveaux de la stratégie internationale de lutte contre le changement climatique, de la recherche à l'analyse et dans la conception et la mise en œuvre des politiques d'atténuation et d'adaptation, parce que le changement climatique n'est pas neutre sexuellement. Les femmes sont généralement plus vulnérables, parce qu'elles représentent la majorité des pauvres et impuissants de ce monde. Elles sont aussi plus dépendantes, pour leur subsistance, des ressources naturelles menacées par le changement climatique. Le tsunami asiatique de 2004 a tué quatre fois plus de femmes que d'hommes, par exemple. Les femmes sont une source potentielle de stratégies d'adaptation innovantes. Elles doivent être rendues plus fortes de manière à prendre un rôle central à tous les niveaux de décisions sur le changement climatique, y compris dans les syndicats tels qu'ils existent dans le service public.

Se lancer dans une transition EQUITABLE

Pourquoi une transition est-elle nécessaire ?

27. Nos commentaires d'introduction sur les liens entre l'atténuation, l'adaptation et le monde du travail sont destinés à créer un soutien au sein des gouvernements, des entreprises et des autres membres de la société civile afin de formuler des mesures de transition pour sauvegarder les moyens d'existence des travailleurs et de leur famille, ainsi qu'une activité économique au sein des communautés rurales et urbaines.

28. Ces mesures de transition regroupées sous le concept de la 'Transition Juste' sont indispensables pour entretenir un soutien massif en faveur de l'action face au changement climatique, étant donné que les problématiques liées à l'emploi ont régulièrement été données comme justification d'inaction face au changement climatique. Les syndicats pensent qu'avec une anticipation, un échange et une prise décision collective relative à ces mesures, il existe une voie équitable vers une société juste

socialement et responsable écologiquement, aussi bien dans les pays développés que ceux en voie de développement.

29. Des besoins transitoires dans un contexte de réduction d'émissions de GES supposent une analyse des vraies conséquences d'actions face au changement climatique, jusqu'au micro-niveau et les pertes potentielles pour les acteurs les plus vulnérables. Dans le cas de changement de production, les travailleurs s'avèrent les plus vulnérables, ainsi que les communautés qui risquent de perdre leur principale activité économique. Dès lors que des changements de modes de consommation seront nécessaires, les consommateurs les plus vulnérables, les pauvres, se verront obliger de payer le prix fort pour des services tels que l'électricité ou le fuel. Une analyse approfondie et une identification de secteurs, communautés et individus vulnérables contribueront à une prise de décision pertinente et opportune.

30. Dans un contexte d'adaptation, la transition implique surtout une aide aux travailleurs visant l'intégration de nouveaux emplois, la création d'un système de protection social et la promotion d'une importante diversification économique. Ceci pourrait mener à la création de nouveaux emplois, une requalification des travailleurs et une lutte contre le chômage au sein des communautés.

31. Les gouvernements doivent être encouragés à ratifier la Convention (n° 122) concernant la politique sur l'emploi de l'OIT et guidés par ses Recommandations sur la conception de mesures relatives à une transition efficace de l'emploi.

32. Les syndicats pensent que toute mesure transitoire doit s'apprécier comme une occasion pour améliorer nos sociétés, en introduisant la démocratie et la justice sociale dans le processus décisionnel environnemental. De plus, ces politiques déclenchent potentiellement des bénéfices sociaux et économiques.

Protéger les moyens d'existence des travailleurs

33. Les mesures transitoires protègent les travailleurs des conséquences inattendues d'actions face au changement climatique.

Formations (formations professionnelles dans de nouveaux secteurs & reconversions des travailleurs des secteurs en déclin). De nombreuses études[6] ont identifié différents secteurs économiques en passe de connaitre de grands changements liés à une politique d'atténuation et d'adaptation. Les syndicats savent que dans certains cas, le seul moyen de garantir dans la durée une vie convenable aux travailleurs est de les préparer à de nouveaux emplois, grâce à de nouvelles qualifications et anticipé car la formation d'une main-d'œuvre représente une stratégie de moyen à long terme.

Protection sociale, en incluant la couverture maladie. L'accès à un niveau suffisant de protection sociale a été reconnu en tant que droit fondamental pour toute personne par la Déclaration de Philadelphie[7], par des déclarations OIT ultérieures et par de nombreuses normes internationales du travail. Cet accès est de même largement considéré comme un outil de promotion de bien-être humain et de consensus social à grande échelle, favorable et indispensable à la paix sociale et donc à une meilleure croissance économique. Toutefois dans plusieurs pays, et plus particulièrement dans les pays en développement, la réalité est loin d'atteindre cet idéal (les systèmes classiques de sécurité sociale concernent moins de 20 pourcent de la main d'œuvre dans la plupart des pays en développement et moins de 10 pourcent dans la majeure partie de l'Afrique Sub-saharienne[8]). Pour un grand nombre de travailleurs, la perte d'un emploi ou une maladie équivaut une perte immédiate de revenu et éventuellement de prestation de santé, de ce fait sombrer dans la pauvreté pour rejoindre les rangs des dépourvus.

"La protection sociale est un outil moderne créé par la société pour faire face à la vulnérabilité de certains secteurs de sa population. Les systèmes de protection sociale

[6] CES Étude sur le changement climatique et l'emploi, 2007 ; GIEC Quatrième Rapport d'Evaluation, WGII

[7] OIT Déclaration de Philadelphie concernant les buts et objectifs de l'Organisation.

[8] OIT Report of the Director General on Decent Work [Un travail décent : Rapport du Directeur Général]

doivent opérer parallèlement aux efforts d'adaptation puisqu'ils peuvent atténuer la vulnérabilité au changement climatique et renforcer les systèmes de sécurité sociale, surtout dans les pays en développement"[9].

Telle que formulée par l'OIT, la protection sociale doit s'adapter pour faire face aux problématiques modernes, le changement climatique étant sans aucun doute une des plus importantes.

Dialogue social et liberté d'association. Dans un contexte de changement climatique, l'objectif principal du dialogue social – qui repose sur l'existence d'organisations démocratiques de travailleurs et d'employeurs, capables de représenter les opinions de leurs membres – est de promouvoir toute action de recherche du consensus et l'implication démocratique des principaux acteurs du monde du travail. Les structures et procédures de dialogue social qui ont fait preuve d'efficacité, ont le potentiel de pouvoir résoudre d'importantes problématiques économiques et sociales, encourageant une bonne gestion publique, développant une paix sociale et industrielle et stimulant le progrès économique.

Le dialogue social est à même d'aborder les conflits liés au changement climatique :

- en avançant vers un modèle de développement durable et un système durable de production.
- en promouvant la croissance et le développement économique par l'innovation et la capacité technologique.
- en développant l'économie, à travers une création d'emploi plus performante, élément d'une cohésion sociale.
- en promouvant une sensibilisation sur le changement climatique and une implication plus forte des partenaires sociaux et des secteurs concernés par le changement.
- en prévenant, anticipant et luttant contre les effets sociaux, notamment la compétitivité et l'emploi.

Protéger la vie économique des communautés

34. D'autres mesures de transition sont nécessaires pour assurer la continuité de l'activité économique dans certaines régions affectées par le changement climatique ou par les actions face au changement climatique. Les syndicats demandent donc des politiques de diversification économique ainsi que des mesures d'atténuation et d'adaptation (Voir proposition entière des syndicats sur cette problématique : http://unfccc.int/adaptation/sbsta_agenda_item_adaptation/items/3994.php)

35. Les syndicats proposent donc les moyens suivants pour aborder la diversification économique dans les secteurs vulnérables en atténuation (industries à haute intensité énergétique, transports routiers, entres autres) et dans les secteurs en adaptation (secteurs touchés par le climat, tels que l'agriculture, la pêche et le tourisme) :

Codiriger le changement. Les gouvernements vont devoir créer et donner un caractère officiel à l'échange d'information et au dialogue avec les acteurs des secteurs touchés par le changement climatique par des mesures pour faire face à ce problème, afin de mieux anticiper les effets et mieux accompagner la transition.

Les procédures locales et régionales de collecte d'information devraient promouvoir un dialogue social en impliquant les acteurs concernés, tel un élément constitutif pour mieux comprendre leurs besoins en termes de diversification économique. Une analyse des gagnants et des perdants ainsi que des mesures de diminution des privations s'avérerait nécessaires. Ni politique d'atténuation, ni mesure d'adaptation ne devraient venir exacerber la pauvreté ou les vulnérabilités.

"Alimenter" le changement. Les gouvernements vont devoir prévoir des incitations à de « nouvelles activités ». En ce qui concerne l'adaptation, les pays développés vont devoir faire preuve de solidarité en finançant et en créant des structures pour canaliser les nouvelles productions des pays en développement.

[9] UNEP – Sustainlabour – ITUC training guide on Climate Change [Guides de formation Sustainlabour-PNUE sur le changement climatique]

Il est clair que de convertir des activités actuelles en de nouveaux secteurs économiques impliquerait d'important investissements de la part du secteur privé. Cependant, les gouvernements devraient ouvrir la voie à ces transformations, d'autant plus que le secteur privé attendra son signal avant d'agir. Les syndicats demandent aux gouvernements de mettre en place des mesures rapides de financement de politiques de diversification économique. Ceci représente la seule garantie de protection et d'amélioration des moyens de subsistance des groupes les plus vulnérables.

Cibler le changement. Les gouvernements vont devoir cibler des activités économiques, telles que le transfert de technologie, la formation de main d'œuvre et d'employeurs, sans oublier la recherche et le développement. Un recentrage sur d'emplois verts pourrait en multiplier les bénéfices.

Une orientation des fonds pour la diversification économique sera nécessaire pour piloter des projets, des formations, la recherche et le développement, et afin d'identifier de nouveaux créneaux emploi vert.

Les choix retenus doivent permettre de mesurer le nombre et la qualité des emplois créés ; ceci multipliera les bénéfices économiques et environnementaux. Les syndicats demandent aux gouvernements d'accélérer la réduction de la pauvreté et l'adaptation au changement climatique à travers la création d'emplois verts convenables, étant donné que ces formes d'emploi contribuent à la croissance économique durable et sortent les gens de la pauvreté, donc la meilleure façon de faire reculer la vulnérabilité au changement climatique.

Ouvrir le dialogue, renforcer les pouvoirs des partenaires sociaux

36. Le dialogue avec la société civile doit inclure les syndicats dans le processus décisionnel pour une adaptation et une atténuation efficaces au changement climatique. Des mécanismes de prise de décision participative sur le changement climatique se doivent d'être fixés au niveau international, national, sectoriel et d'entreprise.

37. La participation effective peut se développer en reconnaissant les acquis fondamentaux du salarié sur son lieu de travail quant à la prise de décision liée à la production. La COP13 doit tenir compte dues propos du SMDD en appelant à l'intégration de la stratégie pays au sein de la 'Déclaration relative aux Principes et Droits Fondamentaux au Travail' du Organisation Internationale du travail (OIT), et promouvoir la mise en œuvre des normes internationales du travail évoquées par cette Déclaration[10].

38. Nous demandons donc aux gouvernements de créer ou de renforcer les lois et règlements garantissant les droits fondamentaux du travail, les droits en matière d'emploi et de participation (par exemple, du temps attribué pour suivre des formations ou s'acquitter de fonctions environnementales. (Droits supplémentaires détaillés dans le paragraphe #50 ci-dessous).

39. Toute bonne pratique impliquant travailleurs et syndicats se doit d'être activement encouragée par les gouvernements et toute information les concernant partagée avec les délégations du pays. Les bonnes pratiques espagnoles ci-dessous donnent l'exemple d'une participation travailleur /syndicat efficace à la prise de décision relative au changement climatique.

Le Gouvernement, les syndicats et les entreprises espagnols, créent un Plan d'action Tripartite face au Changement Climatique

En 2005, un accord annonciateur de tendance pour institutionnaliser le contrôle commun de la conformité nationale au Protocole de Kyoto a été adopté par le gouvernement espagnol, ainsi que les principales organisations syndicales et d'entreprises du pays. La Confederación Sindical de Comisiones Obreras (CC.OO.) et l'Unión General de

[10] La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail est l'expression de l'engagement des gouvernements, des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs de promouvoir les valeurs humaines fondamentales - valeurs qui sont de première importance pour notre vie économique et sociale. Ces principes et droits fondamentaux sont: la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective (garanti par les Conventions OIT 87 et 98); l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire (garanti par les Conventions 29 et 105), l'abolition effective du travail des enfants (garanti par les Conventions 138 et 182), et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession (garanti par les Conventions 100 et 111). Voir : http://www.ilo.org/dyn/declaris/DECLARATIONWEB.INDEXPAGE

Trabajadores (UGT) ont signé l'accord, ainsi que le gouvernement national et deux principales organisations d'entreprises espagnoles. L'accord crée une plateforme pour un dialogue social tripartite sur le changement climatique, rassemblant les Partis autour d'une Table Ronde centrale sur le dialogue social, chargée du suivi et de l'évaluation de problématiques afin de piloter la conformité au niveau national.

Cet accord vise à « prévenir, éviter, ou diminuer les effets sociaux potentiellement défavorables, résultats de la mise en conformité avec le Protocole Kyoto, en particulier liés à la compétitivité et à l'emploi. »

En 2007, la deuxième série de Tables Rondes sur le dialogue social ont rassemblé représentants de confédérations et d'organisations d'entreprises espagnoles et Ministères de l'environnement, du travail et de l'industrie. Sept autres Tables Rondes furent alors organisés, une pour chaque secteur industriel, dans le but de faire le point sur la réduction obligatoire d'émissions de GES au sein du PNA. Une première rencontre 'secteur résidentiel, commercial et des transports' fut organisée entre représentants du gouvernement, syndicats et entreprises permettant de trouver des solutions à l'augmentation des GES émis par ce secteur.

Au sein de son programme-cadre sur le changement climatique, l'emploi et le revenu, l'OIT a lancé une étude sur ces Tables Rondes pour documenter et analyser :

- le rôle et le déroulement des tables rondes en tant qu'institutions et
- les défis et opportunités particulièrement rencontrés par les différents secteurs économiques et les mesures proposées ou adoptées par les tables rondes en réponse à ceux-ci.

La Fondation Sustainlabour en est au dernier stade de cette étude, qui sera très prochainement publiée.

40. Le plein engagement des travailleurs en matière d'initiative contre le changement climatique est nécessaire pour soutenir le développement des capacités parmi les travailleurs et les syndicats, notamment à travers des formations et une sensibilisation de ces individus. Les syndicats représentent à eux seuls un important prestataire de services éducatifs et de formations à travers le monde. On se doit de profiter de toute occasion pour sensibiliser les employés et leurs représentants sur le changement climatique via des programmes de formations dirigés par les syndicats, d'autant plus que les effets se rependent directement dans les foyers et communautés. Nous appelons COP13 à encourager et appuyer ces efforts syndicaux.

Le PNUE & Sustainlabour lancent un programme de formation pour les travailleurs

Sustainlabour et PNUE ont inauguré un programme de deux ans sur le Travail et l'Environnement en Afrique, Asie et Amérique Latine. Le programme est soutenu par le Gouvernement espagnol et vise à contribuer au développement des capacités syndicales dans le développement durable, y compris le changement climatique. Une de ces premières actions est l'élaboration d'un guide de formation sur le changement climatique, dans lequel les syndicats trouveront une information compréhensible sur le changement climatique et ses impacts, et plus spécifiquement, en ce concerne les effets sur l'emploi et actions syndicales face au changement climatique.

Pendant l'année 2008, les actions suivantes seront organisées : un stage de formation mondial pour formateurs, un stage de formation régional en Asie et un deuxième en Amérique Latine.

Cette formation vise à développer les capacités liées à des problématiques telles que :

- le changement climatique et ses conséquences : atténuation, adaptation, l'économie du changement climatique, la gouvernance internationale en matière de changement climatique, les effets du changement climatique sur l'emploi ;
- les effets de l'adaptation sur l'emploi : les mesures pour faire progresser l'adaptation et créer des emplois verts convenables, exemples régionaux et sectoriels, comment anticiper – maximiser les effets positifs, minimiser les effets négatifs ;

- les effets de l'atténuation sur l'emploi, les mesures pour faire progresser l'atténuation et créer des emplois verts convenables, les perspectives de synergie : l'atténuation et la production moins polluante, comment anticiper – maximiser les effets positifs, minimiser les effets négatifs ;

- comment assurer la participation des syndicats dans la prise de décision en matière de stratégies sur le changement climatique : comment travailleurs et initiatives syndicales au sein du lieu de travail peuvent-ils contribuer à réduire les émissions, que faisons nous – exemples pratiques d'actions syndicales.

Financer les politiques de lutte contre le changement climatique

41. Nous sommes désormais au début du processus d'établissement des coûts réels d'atténuation des émissions de GES et d'adaptation au changement climatique. Les coûts d'atténuation peuvent paraitre énormes, même si les experts les trouvent moindres comparés aux coûts potentiels de l'inaction. De plus, puisque la plupart des efforts se verront effectués dans les pays développés, dans lesquels les mécanismes de promotion de la recherche, de l'innovation et des investissements sont déjà en place, les gouvernements devront être en mesure de rediriger les flux de capitaux vers de tels investissements. Une attention toute particulière devrait être portée sur le besoin de promouvoir en guises d'investissement des flux d'investissement non-spéculatif à long terme, puisque, par exemple les technologies à faible consommation de carbone ont besoin de perspectives à long terme pour une garantie de recouvrement.

42. Les syndicats mettent l'accent sur le rôle des services publiques dans les secteurs tels que l'éducation, la santé publique et les transports, et l'accès à l'énergie pour couvrir tous besoins essentiels, entres autres. Ceux-ci sont indispensables pour contribuer à une politique juste et efficace face au changement climatique (une politique qui nécessite une main d'œuvre, des chercheurs et des ingénieurs hautement qualifiés ; les transports en commun aident à réduire les GES et améliorent l'accès à la mobilité pour les pauvres). Les syndicats considèrent une fiscalité équitable par répartition la principale source de financement pour des services publics de qualité. Les gouvernements sont à mêmes de partager les coûts des services entre riches et pauvres et de développer une infrastructure pour construire la richesse et les capacités de tout un pays. Le recours fréquent à la privatisation des services publics par les gouvernements afin de recevoir aides et prêts pourrait limiter les choix gouvernementaux et dénier leur droit d'investissement à long terme via des services publics de qualité.

43. Les syndicats sont d'autant plus inquiets des besoins d'adaptation en termes de financement et d'investissement que plusieurs rapports successifs[11] ont estimé les besoins d'investissement (la plupart étant présents dans les pays en développement) à des dizaines de billions de dollars.

L'eau, la santé et les infrastructures ont tous été identifiés comme les secteurs les plus vulnérables et ayant le plus besoin d'investissement. Dans les pays en développement, trois secteurs ont souffert du manque d'investissements publics et privés. Les fonds publics n'ont pas réussi à donner un accès aux services essentiels à plusieurs millions de citoyens (ceux qui vont souffrir le plus du changement climatique). Diverses raisons expliquent cette situation, y compris le manque de ressources (recettes fiscales limitées, un flux d'aides au développement réduit), ainsi qu'une gouvernance insuffisante (mesures discrétionnaires concernant les biens publics). L'examen des participations privées dans ces secteurs de pays en développement brosse un tableau d'autant plus sombre (y compris des pertes d'accès aux services pour les plus pauvres)[12]. L'orientation à court terme de flux financiers privés rend ces secteurs moins intéressants ; quand il y a investissement, un fonctionnement inéquitable et à but lucratif est à anticiper, malgré le fait que les services tels que l'approvisionnement en eau et la santé sont essentiellement dépourvus de but lucratif.[13]

[11] Rapport Stern : l'économie du changement climatique, 2006, HM treasury, UK; Haites, Erik – Estimates of investment and financial flows for mitigation in 2030, 2007; Smith, Joel – Preliminary Estimates of additional investment and financial flows needed for adaptation in 2030, 2007, Margaree consultants; Friends of the Earth, Climate Change – the costs of inaction, 2006

[12] Public Services International Research Unit, PSIRU. http://www.psiru.org

44. Le consensus en ce qui concerne le besoin de fixer des mesures d'adaptation inversera-t-il la tendance ? Les syndicats sont convaincus que ceci ne se fera pas automatiquement. En effet, des mesures proactives doivent être mises en place pour diriger des flux d'investissements à long terme vers ces secteurs. La gouvernance démocratique, le renforcement de systèmes fiscaux domestiques, un net soutien de la part des IFI en faveur de dépenses publiques, sont autant de chemins potentiels pour parvenir à des flux d'investissement équitables dans ces secteurs.

45. Les syndicats soutiennent une procédure au moyen de laquelle la CCNUCC collabore avec la société civile pour identifier les impacts de la politique et des accords commerciaux de l'OMC et d'ailleurs sur les mesures nécessaires pour la lutte contre le changement climatique, et veiller à ce que, quand il y a conflit entre de telles politiques commerciales et un impératif d'agir face au changement climatique, les gouvernements à tous niveaux donnent la priorité au changement climatique. Les régimes internationaux de protection par brevet tels que les ADPIC, par exemple, ne devraient pas être autorisés à entraver une coopération qui veille à ce que les pays en développement puissent accéder aux technologies, existantes et nouvelles, faisant face au changement climatique.

46. La recherche, l'innovation et le développement financés publiquement doivent avoir la priorité et financés à une échelle suffisante, puisqu'ils souffrent aujourd'hui d'une longue période de désintéressement et de sous-investissement.

Le lieu de travail : un champ d'action face au changement climatique

47. Le soutien des travailleurs en faveur des mesures face au changement climatique se verra renforcé si les problématiques liées à l'emploi et aux ressources sont placées au centre de l'élaboration de politique et de la prise de décision. Ceci est d'autant plus important qu'en premier lieu, il conduira à la diminution de GES au niveau de la production et durant les cycles de vie d'un produit. Puisque les lieux de travail consomment de l'énergie et autres ressources et produisent des déchets, il semble essentiel d'atteindre les objectifs en termes de rendement énergétique, de minimisation des déchets, et de réduction de GES (notamment le CO2) fixés aux lieux de travail et liés aux stratégies nationales et sectorielles de réduction de gaz carbonique et de déchets. Puisque les trois-quarts de tous GES proviennent du secteur industriel, de la production et de l'approvisionnement d'énergie, des transports et de la construction, les actions dans les lieux de travail pourraient apporter un changement significatif dans ces secteurs.

48. Deuxièmement, les résultats de tels efforts produisent un important effet en chaîne sur les modes de consommations personnels et communautaires des travailleurs.

49. Il existe de plus un besoin de promouvoir une approche préventive en relation avec la capacité de réaction du lieu de travail face au changement climatique, soutenu par une politique et des règlements gouvernementaux clairs ainsi qu'une négociation au sein du lieu de travail. Le changement climatique et la vulnérabilité à tout événement météorologique extrême devraient être intégrés en priorité dans tous les secteurs et une stratégie d'adaptation proactive entreprise dès à présent.

Les Syndicats Norvégiens lancent un Plan d'Action Climat Stratégique

Le plan d'action stratégique face au changement climatique de la Confédération Norvégienne des Syndicats (LO Norway) définit les sujets, procédures et objectifs en matière d'implication syndicale dans la réduction d'émissions de GES. Il appelle à la transformation des technologies et des changements en ce concerne les modes de production et de consommation. Le plan introduit des défis et des potentiels dans de

[13] Citant un ouvrage publié récemment, « les autorités publiques, banques de développement, donateurs et autres devraient prendre en considération les politiques de privatisation et de libéralisation dans l'approvisionnement/assainissement de l'eau et la distribution/production d'électricité. Une alternative connue et établie existe sous forme de financement provenant du secteur publique, évitant tout risque de conséquences sociales et environnementales nuisibles résultant de stratégies de groupe (Hall, 2001 ; Gabriele, 2004). Les exploitants publics ont bien sûr connus leurs propres problèmes, dus aux divers défauts du cadre institutionnel (manque d'imputabilité des gestionnaires individuels, du personnel ou des politiciens), mais non pas à cause d'une incapacité inhérente des opérations publiques d'agir efficacement, équitablement, avec succès et de manière écologique. La politique devrait être fondée sur le développement de principes institutionnels et opérationnels fiables, y compris des systèmes de responsabilité transparents et participatifs, plutôt que sur la privatisation ». *David Hall et Emanuele Lobina / Natural Resources Forum 28 (2004) 268–277*

divers secteurs, comme, par exemple, l'écotechnologie, les sources d'énergie d'origine carbonique, l'énergie renouvelable, l'industrie à haute intensité énergétique, les mécanismes flexibles, les transports, le tourisme, la consommation et les achats, les déchets, l'administration locale et régionale, sans oublier la collaboration des partenaires sociaux au sein du lieu de travail.

LO entend améliorer la sensibilisation face aux actions dans la lutte contre le changement climatique en Norvège en engageant et inspirant les syndicats et membres individuels au sein d'une initiative conjuguée. Le plan souligne le besoin d'un courage politique, de ressources adéquates, et d'un changement général de comportement dans la population. Il identifie les secteurs à fort potentiel de réductions importantes d'émissions et conseille vivement au Gouvernement d'initier diverses mesures à court et à long terme. LO appelle à une large reconnaissance nationale des défis à venir. Tous citoyens se doivent de contribuer, de même que les coûts doivent être partagés équitablement et les individus à revenus limités ne doivent pas être touchés. LO voit un changement climatique symptomatique de problèmes plus larges liés au développent durable mondial. Avec une sensibilisation générale face à ces problématiques, LO croit en l'amélioration de la qualité de vie de ces personnes à bien des égards.

49. La mobilité durable, tels les plans de mobilité pour les déplacements du lieu de travail au lieu de résidence et les déplacements professionnels représentent de bons exemples d'initiatives travailleur-employeur coopératives et efficaces. De plus, ils renforcent l'idée de scénarios gagnant-gagnant, où en luttant contre les émissions, les situations d'exclusion sociale pourraient être réduites. Par exemple, dans les plus grandes mégalopoles de pays en développement, travailleurs et gens pauvres sont exclus du système de transports en commun. Une réforme bien conçue et convenablement financée devrait permettre aux citoyens de profiter d'une qualité de l'air supérieure, une intégration dans la vie sociale et économique améliorée, et une mode viable de gérer les transports urbains.

En Espagne par exemple, Comisiones Obreras (CC.OO.) et l'Union General de Trabajadores (UGT) travaillent sur les 'Plan d'action en matière de mobilité' au niveau de l'entreprise et dans les zones industrielles. La diminution de l'usage des automobiles, des améliorations de transports en commun, l'introduction de bus reliant lieux de travail à la gare la plus proche, et la promotion des vélos représentent quelques unes de principales mesures proposées. Un transport en commun payé pour les travailleurs via des accords collectifs est en pleine étude. CC.OO. s'est aussi chargé de formations pour 'gestionnaires de la mobilité', représentants syndicaux chargés de négocier et suivre plans et mesures au niveau de l'entreprise et localement. De plus, une proposition a été déposée auprès du gouvernement pour établir des plans d'action mobilité au sein d'entreprises avec un effectif de plus de 200 employés.

50. De telles stratégies ne vont pas uniquement se traduire par un plus grand soutien des efforts d'adaptation, mais aussi par une meilleure application des mesures d'adaptation, y compris de secours en cas de catastrophe. Les préalables suivant sont exigés pour assurer la conformité effective des pays avec les règlements et mesures du Protocole de Kyoto :

- *Le droit à la participation :* Les travailleurs ont le droit de participer aux procédures de prise de décision concernant leur lieu de travail, exercé à travers les représentants du personnel siégeant à un comité santé et sécurité ou élu représentant santé et sécurité sur le lieu de travail, ou à travers de nouveaux comités environnementaux.

- *Droit à l'information :* Les travailleurs ont le droit d'être informés des risques écologiques pour la santé au sein de leur lieu de travail dès lors qu'ils sont identifiés et évalués, et les informations concernant ces risques communiqués aux employeurs et employés par étiquetage, fiches de données de sécurité, et formation pour les employés. Cette norme concerne actuellement les fabricants et importateurs de produits chimiques, mais devrait être élargit pour inclure les problématiques de changement climatique, par exemple, le droit d'information relatif aux émissions, choix technologiques, et plans d'action en matière d'économies d'énergie sur le lieu de travail.

- *Protection du droit d'alerte :* Un travailleur ne peut être tenu responsable ou discipliné s'il ou elle décide de signaler des pratiques sur le lieu de travail qu'il ou elle juge honnêtement pouvoir poser un risque environnemental.

- *Droit de refuser tout travail dangereux :* Un travailleur ne peut être tenu responsable ou discipliné s'il ou elle décide de refuser d'accomplir un travail qu'il ou elle juge honnêtement pouvoir porter un risque immédiat ou sérieux à sa santé ou à la santé d'autres travailleurs.

- *Le droit de refuser tout travail qui nuit à l'environnement :* Un travailleur ne peut être tenu responsable ou discipliné s'il ou elle refuse d'accomplir un travail qu'il ou elle juge honnêtement pouvoir poser un risque immédiat ou sérieux à l'environnement.

51. Pour faciliter la mise en œuvre de tels principes, une gamme étendue de relations industrielles devrait d'être examinée, en particulier 2,3 millions d'accords collectifs actuellement en vigueur. Ils représentent les fondements d'une longue tradition de coopération entre employeurs et syndicats, qui ont conjointement formulé et géré les règles du lieu de travail, un grand nombre pouvant servir en tant qu'outils potentiels pour agir face au changement climatique sur le lieu du travail.

52. Cependant, les relations entre actions sur le lieu de travail et outils internationaux relatifs à l'environnement (par exemple, la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, ou la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause) et d'autres comprenant des dispositions environnementales (par exemple les Conventions OIT relatifs aux produits chimiques et à la sécurité du travail) ont besoin d'être étudiées et développées.

53. Les conséquences d'une orientation axée sur les travailleurs, leur travail et leurs communautés pourraient mener à la création d'une nouvelle culture face au changement climatique sur le lieu du travail. Un bon exemple des mesures qui pourraient être prises pour favoriser un tel développement est décrit dans l'exemple qui suit de bonne pratique au Royaume Uni.

Rendre plus vert le lieu de travail

Le projet TUC Greenworkplace, financé par le Carbon Trust du gouvernement britannique, a soutenu des initiatives syndicales de réduction de la consommation d'énergie dans 6 lieux de travail pilotes à travers le Royaume Uni - Corus steelworks, Friends Provident (services financiers), DEFRA (le Ministère de l'environnement), le siège social de TUC (confédération des syndicats britanniques), Scottish Power, ainsi que le British Museum.

Tous projets encourageait les syndicats à entreprendre des enquêtes auprès du personnel, des journées portes ouvertes écologiques, des formations 'Représentants Syndicaux aux Questions Environnementales', etc.), ainsi que des négociations avec la direction. Le niveau d'engagement (le nombre de volontaires 'Représentants Syndicaux aux Questions Environnementales', etc.) était considérablement plus élevé que celui d'initiatives uniquement menées par la 'direction'. Ceci a conduit à de nouvelles structures conventionnelles telles que la création de comités paritaires pour l'environnement et des accords formels sur le temps de travail attribué par les 'Représentants Syndicaux aux Questions Environnementales' à des projets environnementaux. Le nombre de personnes impliquées étaient aussi supérieurs à celui engagé au sien d'autres initiatives syndicales, soulignant le potentiel en termes d'organisation & de recrutement.

Les Représentants Syndicaux aux Questions Environnementales ont aussi mené des bilans énergétiques sur leurs lieux de travail et ont développé de nouvelles méthodes de sensibilisation du personnel à la consommation énergétique. Ceci a entrainé de réelles économies d'énergie – la TUC a par exemple réduit de moitié sa consommation d'énergie la nuit (et diminuer sa mise en décharge de déchets de 40%) et le British Museum a réduit sa consommation d'électricité de 7%.

54. Les programmes sur lieu de travail devraient encourager les travailleurs et leurs représentants à identifier toute performance à améliorer. Une définition des cibles, un contrôle, une documentation, et une mise en œuvre conjugués devraient être favorisés en

tant qu'aspects essentiels des systèmes gestionnaires de l'environnement, de la santé et de la sécurité, conjointement avec des accords collectifs et autres dispositions de coentreprise. Là où des mesures volontaires sont mises en œuvres, des procédures de contrôle et de signalement communes doivent être développées et mises en place par les travailleurs et leurs employeurs. Des systèmes d'inspection efficaces et adaptés, associés à une formation au développement des capacités, doivent être envisagés comme moyens de renforcement de telles initiatives et d'assurer leur authenticité.

La Confédération Japonaise RENGO met en ouvre sa Campagne Eco-Life 21

En vue d'une conservation de l'énergie, une réduction des déchets et une utilisation judicieuse de produits en papier, les 6,5 millions de membres de la confédération japonaise Japanese Trade Union Confederation (JTUC-RENGO) a lancé en 1998 une série d'initiatives au sein de sa campagne "RENGO Eco-Life 21".

La campagne "Eco-Style – no necktie, no jacket attire" se déroule pendant le « Mois d'Action Contre le Réchauffement Climatique » (Juin/Septembre) quand la température ambiante dans les lieux de travail frôle les 28 degrés Celsius et les participants se refroidissent simplement en enlevant leur cravates et en défaisant quelques boutons.

Pendant sa campagne "Light-Dimming Action", les lumières ont été éteints 2 heures entières pendant le solstice d'été. De plus, sa campagne "Eco Bags" décourage l'utilisation de sac plastiques et des événements sont organisés à travers le pays pour sensibiliser le public japonais vis-à-vis des problèmes environnementaux.

Grâce au nombre d'adhérents assez important de RENGO, ces actions prennent racine en dehors du monde de travail, avec des répercussions au long terme sur le tissu social lui-même.

Le lancement du Protocole de Kyoto en 2005 a légalement forcé le Japon à réduire ses émissions de GES à un niveau 6% en dessous de celui de 1990 pendant la première phase de 2008 à 2012. Malgré une situation actuelle assez dure, la réduction de 6% étant un engagement international de la part du Japon, JTUC-RENGO pousse le gouvernement et le secteur industriel à mettre en œuvre des mesures pratiques et efficaces tout en continuant à œuvrer sur sa campagne "RENGO Eco-Life 21" impliquant les communautés et les familles.

Choix technologiques et responsabilités sociales

55. Les impacts de nouvelles technologies ou du transfert de technologie sur la société, l'emploi et l'environnement devront être abordés en condition préalable à leur promotion. Un financement public pour la recherche et le développement dans ce secteur devra servir à prévoir et à prévenir les impacts négatifs sur la société et l'environnement.

56. Des transferts d'innovation et de technologie devraient avoir lieu dans le cadre d'un règlement, d'un approvisionnement et d'investissement gouvernementaux. La politique gouvernementale se doit de fixer des objectifs pertinents et veiller à ce que la nouvelle technologie soit réellement en accord avec ses objectifs. Le développement des capacités des travailleurs doit être inclus dans la mise en œuvre d'un changement technologique.

57. Néanmoins, le progrès technologique à lui seul ne sera pas suffisant pour lutter contre le changement climatique. Un vaste changement sociétal, centré sur la modification de comportement et l'engagement des citoyens s'avère nécessaire.

58. La technologie pour échapper à un futur émettant plus de produits carbonés est désormais disponible mais à besoin d'être déployée sur une grande échelle. Nous pouvons progresser en utilisant des instruments de gestion associés à des technologies actuellement disponibles, telles :

- *L'économie d'énergie* à travers la gestion de la demande, avec une utilisation croissante des transports en commun, le développement de services énergétiques tels de nouveaux modes d'éclairage et la modernisation des logements ;
- *L'efficacité énergétique* à travers une amélioration du rendement d'utilisation de carburant pour les véhicules et les machines, un haut rendement construction & chauffage et des centrales électriques plus efficaces, associés à des stratégies micro-productives décentralisées pour les foyers et petites communautés ;

- *Investissements dans un mélange de sources d'énergies propres, vertes et durables*, avec de l'électricité et des combustibles durables, y compris l'énergie éolienne, solaire et géothermique, certaines formes de biomasse, l'énergie micro-hydraulique, et en particulier à but transitionnel, le charbon propre, les véhicules de haute technologie, y compris pour les transports publics, le gaz naturel et des centrales électriques et thermiques combinées, de différentes tailles selon la demande en électricité et en chaleur.

Les Ecolabels TCO Suédois Stimulent les Actions Syndicales face au Changement Climatique

Les écolabels syndicaux TCO qui apparaissent sur plus de la moitié des écrans d'ordinateur vendus dans le monde de nos jours ont désormais étendus leur portée sur plus de 7000 produits, réduisant de plus de 25 million de tonnes les émissions de CO2 par an qui détruisent notre climat : http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpO_O2Ae2.EN.pdf. A l'origine développé en 1992 par la Confédération Suédoise des Fonctionnaires et des Employés (TCO), le Service Développement TCO fut crée pour gérer la croissance exponentielle de ses labels and pour seule raison de négocier des contrats précis avec plus de 100 entreprises et fabricants et se charger de ce qu'ils appellent les 'quatre E' : Ergonomie, Ecologie, Energie et Emissions. La plupart des entreprises sont des marques connues telles que Hewlett Packard, Fujitsu Siemens, Philips et Samsung : http://www.tcodevelopment.com/ .

Les labels TCO sont désormais une marque visible sur nos écrans d'ordinateurs, nos imprimantes, nos claviers, nos casques et nos meubles de bureau, une preuve que les normes clés ont bien été contrôlées quant à l'utilisation de produits chimiques, le rendement énergétique, l'exposition au rayonnement, la sécurité et la santé et l'ergonomie. Avec des bureaux en Suède, à Taiwan, en Autriche, en Allemagne et en Norvège, ce Service vise à accélérer la promotion des labels auprès des syndicats, des travailleurs et de leurs employeurs pour une prise de décision personnelle et professionnelle, créant des répercussions en chaine inestimables pour l'environnement et le développement durable.

59. Des outils d'énergie renouvelable pourraient créer de nouveaux emplois en substituant des énergies, souvent importées, par des technologies et services produits à faible consommation énergique, en dépensant ailleurs les coûts énergétiques économisés tels des revenus supplémentaires.

60. Une recherche et analyse se doivent d'être les préalables pour développer ou utiliser de façon non polluante de nouvelles technologie émergeantes telles que :

- *La capture et le stockage de CO2* dans les centrales électriques, et à combustible de synthèse, et séquestrant le CO2 dans des réservoirs géologiques souterrains ;
- *Séquestration de CO2 dans les forets et les sols* en diminuant la déforestation et en augmentant le reboisement et la pratique aratoire antiérosive.

Remarques finales

61. Les syndicats soulignent l'importance de travailler en solidarité avec la société civile à tous les niveaux. Nous entreprenons des activités en alliance avec de nombreuses ONG environnementales, sociales et contre la discrimination, administrations locales, organisations de consommateurs et bien d'autres. Nous notons de plus la très grande importance d'une collaboration avec les leaders et communautés indigènes, qui sont si souvent les premiers à être touchés par le changement climatique, et avec les Grands Groupes d'Agenda 21.

62. Pendant cette dernière décennie, les Global Unions ont participé à toutes les réunions de la Conférence des Parties (COP) au CCNUCC. Notre travail est fondé sur une conviction qu'un engagement pour assurer la participation des travailleurs à la prise de décision et pour mettre en place une transition de l'emploi devrait réaliser le potentiel des travailleurs dans la lutte contre le changement climatique.